

SANNY SUPER C

DETERGENT DESINFECTANT PARFUME SUPERCONCENTRE

Approuvé par le Ministère de la Santé Italien N° 18241



CARACTERISTIQUES GENERALES

SANNY SUPER C est un détergent désinfectant et désodorisant superconcentré à utiliser avec les systèmes de dosages pour préparer le produit SANNY normal ou pour les solutions de lavage diluées.

A utiliser pour le nettoyage et la désinfection des sols, des équipements, des toilettes, des surfaces en général dans les hôpitaux, les cliniques, les écoles, les hôtels, les collectivités et l'industrie alimentaire etc. Il désinfecte et dégage un parfum agréable. Pour laver et dégermer rapidement les sols, utiliser les franges en microfibre Monokem Riccio ou les chiffons monousage Microfast. Il peut être utilisé avec le système Prestock.

SANNY SUPER C est utilisé aussi pour la pré-imprégnation des franges de lavage en machine à laver, ayant des pompes de dosage, pendant le cycle final.

Disponible avec les parfums suivants: Standard (balsamique), Fresh. Disponible en version inodore pour l'industrie alimentaire. Le principe actif de **SANNY SUPER C** est le sel quaternaire d'ammonium (Chlorure de benzalkonium) à 15%.

MODE D'EMPLOI

Utiliser le produit à 0.8% (1200 ppm de quaternaire actif) pour une complète détertion et désinfection des surfaces.

Flacons avec réservoir de dosage: utiliser 4 doses de 30 ml pour 15 L d'eau (0.8%) pour une complète détertion et désinfection.

Système automatique de dosage Dosakem: utiliser Dosakem jaune avec réducteur gris pour préparer SANNY normal (dilution 1:4 = 20%). Utiliser SANNY ainsi préparé à une concentration de 4% (400g pour 10 L d'eau) équivalent à 1200 ppm. Pour préparer la solution prête à l'usage directement à partir de **SANNY SUPER C**, utiliser Dosakem jaune avec réducteur jaune (0,8%).

Pour les sols il peut être utilisé avec un Mop, Frange Dual Action, une frange en microfibre Monokem Riccio, chiffon monousage Microfast.

Pre-imprégnation en machine à laver pour les franges de lavage: **SANNY SUPER C** 10 g par kilogramme de franges sèches.

Appliquer le produit ainsi dilué sur la surface à traiter, laisser agir comme prévu par les normes UNI-EN suivantes.

CARACTERISTIQUES MICROBIOLOGIQUES

SANNY est actif sur gram négatifs, gram positifs, Pseudomonas et champignon. Il n'est pas actif sur les spores.

L'activité bactéricide et fongicide avec et sans substances interférentes est conforme aux normes:

UNI-EN 1276	Action bactéricide en suspension.
UNI-EN 13697	Action bactéricide en surface
UNI-EN 1650	Action fongicide en suspension
UNI-EN 13697	Action fongicide en surface

Les tests ont été réalisés par le laboratoire Chelab (group Merieux) certifié EN ISO/IEC 17025. Les certifications d'efficacité sont disponibles sous demande



KEMIKA Spa - Sede operativa e stabilimento
Via G. Di Vittorio 55 - 15076 Ovada (AL) ITALIA
Tel: ++39 (0) 143 80494 – Fax: ++39 (0) 143 823068
info@kemikaspa.com - www.kemikaspa.com



- Utiliser une dilution à 0,8% (20°C) 5 minutes de contact :

- Efficace sur

Escherichia coli
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa
Enterococcus Hirae

- Utiliser une dilution à 0,8% (20°C) 15 minutes de contact :

- Efficace sur

Candida Albicans
Pénicillum verrucosum

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	liquide vert
pH à 0.8%	10.4 ± 0.2
Poids spécifique	1.041 g/ml
Substances actives	40%

Composition Chimique – Reg. (CE) n. 648/2004

- Désinfectants (Chlorure de Benzalkonium) : 15%
- Agents de surfaces non ioniques : < 5%
- Séquestrants, synergistes, solubilisants, parfum, couleur, eau : à 100

Le produit contient des tensioactifs avec une biodégradabilité minimale du 90% et une biodégradation aérobie ultime conforme au Reg. (CE) n. 648/2004.

ATTENTION

Etiquetage



Danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit est sujet à la normative ADR: **UN 3082 Classe 9 GI III.**

La classification environnementale se réfère au produit pur en cas de déversements élevés dans les cours d'eau. Elle ne se réfère pas aux solutions d'emplois envoyées aux égouts.

Valable 2 ans à partir de la date de fabrication